Samedi 1er octobre 2022 : Rencontre quartier Rivage/Cropet - 24 personnes (9h à 11h)

N°	Questions	Services	Commentaires
1	Questionnaire pour les maisons aux seniors, avancée du projet ?	CCAS	Projet en cours d'étude
2	La régulation du Moulin de Saint-Ay, devis 20 000€, ça dépend de la CCTVL qui a repris le dossier et qui a relancé une étude	Mairie	Domaine de compétences de la Communauté de Communes Interventions répétées de Monsieur le Maire et de la CCTVL
3	Demander à la Gendarmerie de faire des contrôles entre Cropet et le centre dans la zone 50	Police municipale	Contrôles réguliers
4	Obstruction par des véhicules garés le long de la Dépt pour certains riverains qui souhaitent sortir de chez eux	Police municipale	Les véhicules les plus génants ont été décalés
5	Route de Blois, un artisan laisse son camion sur le trottoir, les jeunes sont obligés de marcher sur la route	Police municipale	Camion déplacé
6	Lotissement le Rivage, problème de vitesse	Police municipale	Contrôles en cours
7	Problème de sécurité sur la Départemantale	Police Municipale	Aménagements nouveaux avec terre-pleins centraux et passages piétons plus visibles, à voir pour généraliser Aménagements du centre ville réalisés
8	Maison de Santé Pluridisciplinaire, échange sur l'avancée du projet	Projets	Projet en cours
9	Demande d'une piste cyclable de Cropet jusqu'au bourg	Projets	Liaison entre Saint-Ay et Meung-sur-Loire à l'étude
10	Concernant le château d'eau, demande de retirer également le calcaire en plus du fer et du manganèse	Projets	Non prévu
11	Groupement pour l'achat de fioul ? À voir pour l'ensemble des habitants ?	Projets	Dossier à monter / Initiative
12	Groupement pour l'achat de granules pour poele ? À voir pour l'ensemble des habitants ?	Projets	Dossier à monter / Initiative
13	Prévoir un aménagement du haricot en bas de la rue de la Seigneurie, service des routes département ou commune ?	Services techniques	Service communal / A voir avec les élus
14	Problème de passage sur un chemin Rue du rivage : passage condamné, les gens continuent de passer en vélo/scooter. Passage condamné lors d'un Conseil Municipal, à vérifier ? Rajouter signalétique interdiction de passage	Services techniques	Chemin appartenant au lotissement du Rivage, laissé en espace vert pour éviter les passages
15	Prévoir plus de poubelles sur les chemins piétons, plus de poubelles dans le village aussi	Services techniques	Budget / A voir avec les élus
16	Les Mauves sont sales, l'eau n'est pas de bonne qualité. Prévenir Mr Elinouvski/D Kassa : il y a des lingettes, serviettes hygièniques. Problème d'inversion entre des eaux usées et des eaux pluviales signalé	Services techniques	Solutionné
17	Il y a plein d'arbres sur la propriété de La Grande Maison qui sont tombés. C'est au propriétaire ou la CCTVL de les ramasser ?	Services techniques	Au propriétaire des arbres de les ramasser
18	Interdiction de curer, nettoyer les mauves, voir David Kassa CCTVL, si l'information a été donnée à tous les riverains concernés ?	Services techniques	Riverains avertis par la CCTVL
19	Tranchée 1500€/habitant (devis pas explicite) au chemin des grands Poiriers = 1500€ x 3 habitants soit 4500€	Services techniques	Problème lié au lotissement Conciliateur de justice
20	Le chemin qui descend aux bords de loire est dangereux, il faut le refaire	Services techniques	Budget à prévoir
21	Problème de fossé qui ne sont pas entretenus, il faudrait les recalibrer, des mauvaises herbes poussent dedans et les bouchent	Services techniques	Département / Demande faite
22	Est-il possible , le long de la départementale, d'allumer un lampadaire sur 2 ?	Services techniques	Non règlementaire
23	Les 3 terrains en bordure du quartier Rivage ne font pas partie du lotissement. Demande la reprise du chemin calcaire, le promoteur doit le faire et ajouter un panneau. Le propriétaire indique l'avoir revendu à 1€ symbolique à la Mairie,mais celle-ci n'en a pas connaissance. Pas de nom de rue pour ce chemin. Attention au nom donné : lot les grands Poiriers, chemin des grands Poiriers.	Urbanisme	Vente du chemin à la mairie en cours Panneau à prévoir si acquisition Si le propriétaire souhaite une réffection du chemin, il doit en faire la demande à la mairie